

# COMMUNE DE SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

---

Arrêté n° 2019043 du 23 septembre 2019 portant sur la modification temporaire de la circulation et du stationnement sur la VC n° 101 en agglomération lors de travaux effectués par CMCTP

---

Le Maire de la commune de Saint-Brice-sur-Vienne, Conseillère Départementale, soussignée Sylvie TUYÉRAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211-1, L2212-2 et L2213-2,

Vu les travaux de réfection du revêtement prévus sur la Voie Communale n° 101, dite « Route de Grandchamp » par l'entreprise CMCTP – 5 avenue Maryse Bastié à Saint-Laurent-sur-Gorre (87310),

Considérant qu'il nous appartient de réglementer le stationnement et la circulation,

Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes les dispositions utiles en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** La circulation sera modifiée sur la voie communale n° 101, dite « Route de Grandchamp » à Saint-Brice-sur-Vienne (87200) du 24 septembre au 04 octobre 2019 inclus, selon les nécessités du chantier.

Le stationnement sera interdit au droit des travaux, saufs véhicules de chantier.

**ARTICLE 2 :** La mise en œuvre d'une limitation de vitesse par panneaux de type B14, de limitation à 30km/h est nécessaire.

**ARTICLE 3 :** Le bénéficiaire est tenu d'afficher le présent arrêté afin d'être visible par les tiers. Le non-respect de cet article entraînera la nullité de l'arrêté.

**ARTICLE 4 :** La signalisation adéquate sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux et sous sa responsabilité.

**ARTICLE 5 :** Madame le maire de Saint-Brice-sur-Vienne et Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Au Commandant de la Communauté de brigades de Gendarmerie,
- Au Chef du Centre de Secours de Saint-Junien,
- Au Responsable des Urgences du Centre Hospitalier de Saint-Junien,
- CMCTP

Fait à Saint-Brice sur Vienne, le 23 septembre 2019,

Le Maire,

Sylvie TUYÉRAS



Notifié et affiché le 23 septembre 2019